



Madame La Directrice des Ressources Humaines,

La FSU a pris connaissance du mail en date du 15 mars informant les représentants du personnel des nouvelles modalités d'avancement des personnels ATSS.

Après un premier GT où nous avons découvert en séance la refonte complète de l'avancement des ATSS envisagée par le Rectorat de Clermont, nous vous avons fait remonter (à votre demande) notre position syndicale sur le sujet, nous pouvons la résumer en quelques mots : le maintien de l'ancienneté comme premier critère comme dans le barème utilisé depuis 2017. A la demande de l'ensemble des organisations syndicales présentes, un second GT était prévu le 20 mars pour continuer le travail de dialogue social sur ce sujet. Entre les 2 GT, l'ensemble des organisations syndicales présentes (FO, FSU et UNSA) ont indiqué leur volonté de conserver le barème de 2017, établi en concertation avec les personnels.

Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, par mail, le 15 mars, que le GT du 20 mars est annulé et qu'aucune discussion n'est envisagée par vos services. Quelques minutes après, nous recevions la nouvelle circulaire d'avancement qui entérine :

- la suppression du barème de 2017
- que les lignes directrices de gestion seront appliquées stricto sensu par l'Administration : l'appréciation hiérarchique sera le principal critère d'avancement !

Le premier GT était-il donc un simulacre de dialogue social ? La voix des personnels, par le biais des organisations syndicales représentatives, est-elle donc si peu entendable par le Rectorat de Clermont-Fd ? N'envisagez-vous d'organiser des GT que lorsque les organisations syndicales approuvent à deux mains vos propositions ?

La FSU prend note de ce recul démocratique et social et alerte le Rectorat sur les risques psycho-sociaux que de telles pratiques risquent d'engendrer pour les personnels. Bien évidemment, l'ensemble des agent.es concerné.es sera avisé par nos syndicats des dérives managériales dans lesquelles le Rectorat s'engouffre.

Les élu(e)s FSU.